

# Les données personnelles : les bons réflexes

## Enseignants 1D



### Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne.

### On fait la distinction entre 3 types de données :

Données personnelles

Données sensibles

Données interdites à la collecte

### Données personnelles

-  Nom Prénom Âge
-  Mail personnel
-  Photo
-  N° téléphone
-  Genre
-  Adresse
-  Voix

### Données sensibles

- Éléments du dossier médical (ex : handicap)
- Éléments sur la situation sociale (ex : boursier)

### Données interdites à la collecte

- Convictions religieuses
- Orientation sexuelle
- Opinions politiques
- Appartenance syndicale

### Je peux demander ces données si :

- Je ne les réutilise pas dans un autre cadre.
- Seules les personnes ayant besoin de les connaître ont accès à ces informations.

### Consentement ?



- Je n'ai pas besoin de demander le consentement :
  - par exemple quand je prends des photos ou vidéos d'élèves s'ils sont de dos, s'ils ne sont pas reconnaissables ou si les visages sont floutés.
- J'ai besoin de demander le consentement :
  - par exemple quand je prends des photos ou vidéos sur lesquelles les élèves sont reconnaissables.

### À qui m'adresser ?



#### Pour conseil :

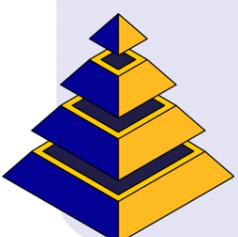
A l'enseignant référent aux usages numériques (ERUN) de la circonscription.

#### Pour autorisation :

Au DASEN, sous couvert de l'IEN de circonscription qui est en lien avec l'IEN numérique.

### Quelles sont les étapes à respecter ?

- Si besoin, je recueille le consentement des représentants légaux sur les données personnelles collectées.
- Je leur explique pourquoi je collecte leurs informations.
- Quand je n'en ai plus besoin, j'efface les données personnelles de mon ordinateur ou de tout autre endroit où je les ai stockées.



### En apprendre plus :



### Documents utiles :

